

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

I. FACULTÉS ORGANISÉES :

1. Médecine Humaine

2. Droit

- Droit Privé et Judiciaire
- Droit Economique et Social
- Droit Public (Interne et International).

3. Sciences Économiques et de Gestion

- Économie Publique ;
- Gestion Financière
- Gestion Marketing
- Finances, Banque et Assurance
- Economie Monétaire.

4. Sciences Informatiques (LMD)

- Informatique de Gestion (Licence)
- Informatique Industrielle (Licence)
- Réseaux Informatiques et Télécommunications (Master)
- Conception des Systèmes Informatiques et d'Information (Master)

5. Sciences Sociales, Politiques et Administratives

- Relations Internationales
- Sciences Politiques.

6. Sciences de l'Information et de la Communication

- Communication des Organisations
- Communication Sociale.

7. Agronomie, Foresterie et Sciences de l'Environnement (LMD)

- Agronomie et Foresterie
- Sciences de l'Environnement.



8ème Rue, N° 17, Q. Industriel
Commune de Limete, Kinshasa



www.belcampusrdc.com
contact@belcampusrdc.com



+243 84 02 33 962
de 9h00 et 16h00

II. CONDITIONS D'ADMISSION

1. Retrait du Formulaire : **20\$**
2. Éléments du Dossier :
 - Formulaire d'Inscription dûment rempli
 - Photocopie du Diplôme d'État certifiée conforme à l'original ou une Attestation Tenant lieu du Diplôme d'État
 - Bulletin de 5ème et 6ème Secondaire +Photos passeports
 - Attestation de Naissance
 - Photocopie de la Carte d'identité
 - Certificat de Bonne Vie et Mœurs
 - Relevés des côtes pour les Promotions montantes
3. Réinscription : **20\$**
4. Réintégration : **40\$**

III.FRAIS ACADEMIQUES :

1. Le Formulaire dont le montant est fixé à **20 \$** ou son équivalent en Francs congolais est à déposer impérativement à la Division des Affaires Académiques (DIVAC) dans les 30 jours suivant son retrait.
2. Le taux du Minerval est fixé à :

A. Facultés des Sciences Humaines (G1 à L2): 530 \$

B. Médecine de (G1 à G3):

- 1^{er} Graduat: **530 \$**
- G2 à G3: **630\$**
- Doctorat 1^{er} : **730\$**
- Doctorat 2^{ème} et 3^{ème} : **830 \$**
- 4^{ème} Doctorat : **1.030 \$**

3. Modalités de paiement :

- 35% à l'inscription
- 70% avant la mi-session
- 100% avant la 1^{ère} session.



4. Dès la Rentrée Académique 2020-2021, l'accès dans les salles des cours reste conditionné par le paiement obligatoire de 35 % du Minerval.
5. Dès la Rentrée Académique 2020-2021, le paiement de la totalité du Minerval est exigé pour le 4^{ème} Doctorat : **1.030 \$**.
6. Tous ces frais sont obligatoirement payés au Service des Finances
7. (Caisse UTBC), Local B1 auprès de Monsieur Didy MUBENGAY, Assistant de Madame l'Administrateur du Budget et Chargé de la perception des Frais Académiques.

NB : Tous les étudiants ayant obtenu leurs Diplômes dans un pays autre que la RDC ne peuvent être inscrits à l'Université qu'après Avis Favorable de l'Equivalence :

- Pour les Diplômes d'Etat (Baccalauréat) par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, l'EPST;
- Pour les Diplômes du 1^{er} cycle par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, l'ESU.
- En attendant la mise à jour du paiement en ligne, l'Université n'accepte pour le moment aucun paiement en ligne.

CONTACTS : (+243) 0851287122, 0816031115
(Appels entre 9h00 et 16h00)



@belcampusrdcongo



8ème Rue, N° 17, Q. Industriel
Commune de Limete, Kinshasa



www.belcampusrdc.com
contact@belcampusrdc.com



+243 84 02 33 962
de 9h00 et 16h00